

**PARLEMENT SPÉCIAL
DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE**

SESSION EXTRA-ORDINAIRE 2018-2019

25 AVRIL 2019

Propositions de résolutions des élèves
participant au projet Jeunes et Régionales 2019

Lycée Intégral Roger Lallemand
Institut Communal Technique Frans Fischer
Institut Saint Jean-Baptiste de La Salle
Lycée La Retraite



SOMMAIRE

Proposition de résolution relative à l'instauration d'une représentation minimale de 5 députés de 18 à 25 ans au sein du Parlement bruxellois

Proposition de résolution relative à la mise en place progressive du vote direct des lois par tous les citoyens via une plateforme sur Internet

Proposition de résolution visant à impliquer davantage les jeunes dans le débat politique régional

Proposition de résolution visant à améliorer la représentation et la participation des citoyens

Proposition de résolution visant à instaurer une collecte participative rémunérée des déchets dans l'espace public bruxellois

PROPOSITION DE RÉSOLUTION

relative à l'instauration d'une représentation minimale de 5 députés de 18 à 25 ans au sein du Parlement bruxellois

(Déposée par la classe de 5^{ème} secondaire du Lycée intégral Roger Lallemand)

Développements

Nous avons fait un constat. Dans les médias, nous, les jeunes, avons l'impression de voir toujours la même chose. Un changement de la représentativité du peuple est nécessaire. Les jeunes ne s'intéressent que très peu à la politique. Il FAUT les remotiver! Mais si les jeunes ne sont pas représentés par d'autres jeunes, nous pensons qu'il est inconcevable de leur demander de suivre de près comme de loin le monde politique.

Notre démocratie est déclinante, c'est ce que les jeunes pensent. Une part importante de notre société est mécontente. Nous avons un moyen simple de montrer au peuple que vous voulez, vous aussi, participer à la création d'une société progressiste. Pour cela il suffirait de donner quelques sièges aux jeunes. Et bien sûr, nous ne sommes pas en train de parler de jeunes pré-ados inexpérimentés ; nous parlons de jeunes entre 18 et 25 ans qui seront formés aux enjeux actuels s'ils ne le sont pas déjà.

Aujourd'hui nous faisons face à de nouveaux problèmes. Nous reconnaissons avec fierté que nous avons déjà dans ce parlement plusieurs têtes bien pensantes, mais qui dit nouveaux problèmes et nouveaux enjeux dit forcément nouvelles idées et nouveaux cerveaux. Quelques places proposées aux jeunes ne feront qu'apporter de nouveaux points de vue et donc de nouvelles solutions.

Les jeunes sont déjà là, et ils sont déjà motivés! Ils sont prêts à tout donner. On ne demande qu'une chose : des sièges au parlement. Si nous réfléchissions quelques instants au futur, nous nous apercevrons d'une chose : il serait intelligent de commencer dès aujourd'hui à former les parlementaires de demain. Parce qu'effectivement, dans 50 ans nous aurons encore et toujours besoin de parlementaires compétents. Nous vous proposons de les former dès maintenant!

Le Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale,

Considérant que notre société évolue, qu'on a besoin des jeunes et de leurs idées, qu'il faut mettre fin à l'homogénéité au sein des parlementaires

Demande au Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale

- que minimum 5 des 89 sièges du Parlement soient dédiés exclusivement à des jeunes de 18 à 25 ans formés aux enjeux actuels.

PROPOSITION DE RÉSOLUTION

relative à la mise en place progressive du vote direct des lois par tous les citoyens via une plateforme Internet

(Déposée par la classe de 6^{ème} secondaire du Lycée intégral Roger Lallemand)

Développements

Le système politique actuel porte préjudice à notre société et à ses citoyens. En effet, il consiste à amener chaque citoyen à voter pour une personne se présentant aux élections qui lui-même figure sur la liste d'un parti politique. Au final, les citoyens belges votent pour un parti qui est sensé les représenter plus que les autres mais ne leur ressemble pas vraiment.

Actuellement, le citoyen qui vote donne finalement sa voix pour toutes les idées du parti pour lequel il vote sans être forcément d'accord avec toutes celles-ci.

Les citoyens n'ont donc pas leur mot à dire sur les lois qui sont votées par les représentants alors qu'elles les concernent directement.

C'est pourquoi, nous proposons de rendre le vote des lois accessibles à tous.

Concrètement, en plus du vote des parlementaires, un vote directement accessible à la population serait mis en place via une plateforme sur Internet. Ce vote direct des citoyens pour des propositions de loi aura, au fil du temps, de plus en plus d'importance par rapport à celui du Parlement.

Afin que le citoyen soit renseigné objectivement sur la loi pour laquelle il va voter, un texte informatif écrit par des spécialistes et/ou des organisations neutres concernées sera transmis à tous les citoyens et ce, pour chacune des lois mises au vote de l'ensemble de la population.

Le vote pour les lois serait de base non-obligatoire mais lorsqu'une récolterait un certain nombre de votes positifs, celle-ci deviendrait obligatoire pour tous les citoyens. Ce fonctionnement éviterait d'être obligé de voter pour des lois tous les jours.

Pour les citoyens n'ayant pas Internet chez eux, des bureaux de vote de vote sous forme de cybercafé gratuits seraient mis en place dans chaque commune.

Avec notre système, la population aura la possibilité de donner son accord ou pas sur chacune des idées proposées. Celles-ci seront votées une par une. Cela permettra à chaque citoyen de voter pour ce qu'il souhaite !

Le Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale,

Considérant que beaucoup de citoyens sont en désaccord avec le système démocratique représentatif actuel, jugé trop indirect,

Considérant que le système démocratique actuel consiste à amener à voter pour des personnes se présentant aux élections et non pas directement pour des idées,

Demande au Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale

- de mettre en place progressivement le vote direct des lois par tous les citoyens eux-mêmes via une plateforme sur Internet.

PROPOSITION DE RÉOLUTION

visant à impliquer davantage les jeunes dans le débat politique régional

(déposée par la 5^e APHAT du Lycée La Retraite)

Développements

La présente proposition de résolution vise à augmenter l'implication des jeunes dans la vie politique régionale.

En région bruxelloise, 1/3 de la population a moins de 30 ans. Or un seul député est de cette tranche d'âge. Cette absence de représentativité pourrait nuire à la qualité de la démocratie. De plus, la communauté internationale souligne l'importance de la participation des jeunes à la vie politique (cf. publications du Conseil des ministres de l'UE, des Nations Unies, Convention relative aux droits de l'enfant, programme d'action mondial pour la jeunesse). En effet, si les jeunes citoyens ne s'impliquent pas en politique, il y a peu de chance qu'ils changent de cap avec l'âge, ce qui pourrait sensiblement nuire à la culture démocratique du pays. Par ailleurs, les jeunes sont vraisemblablement les plus expérimentés pour construire des solutions aux problèmes qu'eux-mêmes rencontrent. Ils sont surtout les décideurs de demain. Leur implication récente dans le débat climatique — bien loin du stéréotype selon lequel ceux-ci se désintéressent de la chose publique — montrent qu'ils ont un potentiel de mobilisation et d'action qu'il conviendrait d'exploiter au sein de structures politiques formelles. La jeunesse est une force positive, génératrice de changement et de créativité.

L'enjeu est important, les objectifs sont clairs, le temps de l'action politique est venu.

Nous formulons dès lors six demandes au gouvernement de la Région de Bruxelles - Capitale à porter au niveau de la concertation interfédérale belge, afin que la Belgique se montre à la hauteur des recommandations internationales en la matière.

Tout d'abord, des quotas de jeunes dans les lois électorales communales et régionales doivent être introduits (10 % de jeunes hommes et 10 % de jeunes femmes entre 18 et 30 ans).

Nous demandons aussi que soit imposé un service citoyen inclusif rémunéré de 4 semaines, à prester entre 16 et 25 ans.

Nous demandons encore que la gestion des bureaux de vote pour les élections communales et régionales soit confiée à des 18-30 ans, après une formation.

Par ailleurs, nous demandons que soit créée une organisation régionale de jeunesse (ORJ), gérée par les jeunes pour les jeunes. Celle-ci doit être dotée d'un statut juridique et subsidiée. Elle fournira aux jeunes une réelle opportunité de participer aux processus

décisionnels en ce qui la concerne. Elle sera soutenue par des outils médiatiques ambitieux et remplira des missions de sensibilisation, d'information, d'observation, de consultation, de formation, d'organisation et de collaboration.

Ensuite, un Conseil régional de la jeunesse 18-25 ans doit être créé, avec possibilité de participer à certains processus décisionnels dans les politiques régionales et pouvoir consultatif pour toutes les politiques jeunesse. Les conseils de jeunes doivent également s'étendre à la totalité des 19 communes de Bruxelles.

Enfin, nous demandons que soit créée une commission de formation et de soutien à l'intention des jeunes parlementaires.

PROPOSITION DE RÉSOLUTION

visant à améliorer la représentation et la participation des citoyens

Développements

La présente proposition de résolution vise à contribuer à l'amélioration du système représentatif des citoyens au pouvoir par les partis politiques en Belgique dans une société où on assiste à une perte de confiance généralisée.

La nation est constituée de trois entités, à savoir la population, le gouvernement et le territoire. Pour être forte, il faut que le peuple participe davantage.

Le gouvernement est l'incarnation de la volonté du peuple de par le vote dans un état démocratique. La manifestation des choix du gouvernement est généralement consacrée par un vote qui s'articule autour des partis politiques. Le choix des partis est fondé sur l'idéologie qu'ils prônent. Pris sous cet angle, il est constant de croire qu'ils devraient travailler pour le peuple, mais il est regrettable de constater que ceux-ci, parvenus au pouvoir, oublient leur programme (ce qu'ils ont promis au peuple) qui les y a portés. D'où la nécessité de se poser la question si ces derniers respectent l'engagement qu'ils ont pris, ou du moins s'ils représentent suffisamment la volonté de la majorité de la population.

Le changement pour un système plus représentatif mettant en exergue les idées de la population en dépend de cette génération afin de permettre à la future génération de mieux se faire valoir.

Nous formulons dès lors trois demandes claires au gouvernement Bruxelles-Capitale afin que la Belgique se montre à la hauteur des pays qui font primer les idéologies de la population.

Tout d'abord, nous demandons aux partis politiques de faire un programme politique clair, précis et transparent pour permettre au peuple de faire un bon choix ; un choix proportionnel à leurs attentes afin de ne pas faire le choix des hommes mais bien des idées.

Ensuite, nous demandons plus d'espace à la nouvelle génération, de toutes les catégories sociales, dans les listes électorales. Chaque parti politique devrait préparer une nouvelle classe dirigeante, porteuse des problématiques de la nouvelle génération et liée aux diverses classes sociales, et ferait partie de la liste des candidats.

Enfin, nous demandons au gouvernement belge de créer des salons d'échanges ouverts à la population afin de connaître leur degré de satisfaction pour redonner par ailleurs confiance aux citoyens.

PROPOSITION DE RÉSOLUTION

visant à instaurer une collecte participative rémunérée des déchets dans l'espace public bruxellois

(déposée par l'Institut Communal Technique Frans Fischer)
